

Province de Québec  
Municipalité du Village de Massueville

### Lundi 6 novembre 2017

À une séance ordinaire des membres du Conseil de la Municipalité du Village de Massueville, tenue à la mairie, située au 246, rue Bonsecours à Massueville, le lundi 6 novembre 2017 à 19h30, à laquelle sont présents:

Le maire Denis Marion et les conseillers René Lalancette, Nicole Guilbert, Louis Fillion, Ginette Bourgeois, Richard Gauthier et Matthieu Beauchemin;

Les membres présents forment le quorum sous la présidence du maire, Denis Marion.

---

### ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 octobre 2017;
4. Documents déposés;
5. Période de questions;
6. Rapport du maire;
  
7. **VIE COMMUNAUTAIRE ET LOISIRS**
  - 7.1 Suivi des différents comités;
  - 7.2 Nomination d'un représentant municipal à la bibliothèque de Saint-Aimé et Massueville et au CRSBP;
  - 7.3 Approbation des prévisions budgétaires 2018 de la bibliothèque de Saint-Aimé et Massueville;
  - 7.4 Délégué au Comité de développement touristique et culturel (CDTC);
  - 7.5 Délégués au Comité de gestion de la halle et des parcs (CGHP);
  - 7.6 Délégués au conseil d'administration des Loisirs de Saint-Aimé et Massueville;
  - 7.7 Nomination d'un représentant au comité régional de la culture de la MRC de Pierre-De Saurel;
  - 7.8 Délégués au conseil d'administration de l'Office Municipal d'Habitation (OMH) de Massueville;
  - 7.9 Délégués au conseil de l'Office Municipal d'Habitation (OMH) de Pierre-De Saurel;
  - 7.10 Responsable des questions familiales et des aînés;
  - 7.11 Demande d'autorisation du Comité de la Saint-Jean-Baptiste Saint-Aimé/Massueville;
  - 7.12 Demande de la Fabrique pour l'utilisation d'un terrain pour un stationnement;
  - 7.13 Signature du contrat de travail de la ressource en loisir;
  - 7.14 Activité de financement pour Ô Chalet - location de la salle de l'école;
  - 7.15 Autorisation de signature pour le cautionnement d'Ô Chalet;
  
8. **SERVICE INCENDIE ET SÉCURITÉ PUBLIQUE**
  - 8.1 Déléguées au conseil d'administration de la Régie Intermunicipale de Protection Incendie Louis-Aimé-Massue (RIPI);
  - 8.2 Nomination d'un représentant municipal en lien avec le policier parrain de la Sûreté du Québec (SQ) ;

## **9. RÉGLEMENTATION ET LÉGISLATION**

- 9.1 Avis de motion – Règlement no 458-17 modifiant le règlement de zonage numéro 293-91 afin de modifier les normes relatives aux accès aux stationnements et d'autoriser les bâtiments accessoires dans les cours latérales;
- 9.2 Dépôt du projet de règlement numéro 458-17 modifiant le règlement de zonage numéro 293-91 afin de modifier les normes relatives aux accès aux stationnements et d'autoriser les bâtiments accessoires dans les cours latérales;

## **10. SERVICE D'URBANISME ET DE DÉVELOPPEMENT**

- 10.1 Rapport de l'inspecteur en bâtiment – octobre 2017;
- 10.2 Délégués au comité consultatif d'urbanisme (CCU);
- 10.3 Délégués au Comité de démolition des immeubles (CDI);

## **11. SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS, AQUEDUC ET USINE D'ÉPURATION**

- 11.1 Rapport du responsable des travaux de voirie et de l'usine d'épuration des eaux usées – octobre 2017;
- 11.2 Délégués au conseil d'administration de la Régie d'Aqueduc Richelieu Centre (RARC);
- 11.3 Adjudication du contrat de déneigement aux 246 et 378, rue Bonsecours à Massueville et des bornes d'incendie;
- 11.4 Approbation des dépenses en voirie;
- 11.5 Décompte progressif no 2 – Travaux d'infrastructures municipales (aqueduc, égouts sanitaires et pluviaux, pavage et bordures) sur les rues de Varennes et Plessis;
- 11.6 Offre de services professionnels - Plans, devis et appel d'offres pour reconstruction de la rue Cartier - programme TECQ;
- 11.7 Mandat à l'arpenteur-géomètre;

## **12. ADMINISTRATION**

- 12.1 Présentation des comptes à payer du mois d'octobre 2017;
- 12.2 Dépôt de l'état des activités financières au 31 octobre 2017;
- 12.3 Dépôt du rapport des plaintes;
- 12.4 Nomination du maire suppléant;
- 12.5 Emprunt temporaire – règlement d'emprunt 456-17;
- 12.6 Formation pour les élus de la Fédération québécoise des municipalités (FQM);
- 12.7 Dépôt de la liste des donateurs et rapport des dépenses;
- 12.8 Adoption du calendrier des séances ordinaires pour l'année 2018;
- 12.9 Gala excellence agricole de Pierre-De Saurel;
- 12.10 Formation de perfectionnement offerte par l'Association des directeurs municipaux du Québec (ADMQ) sur la Loi 122;
- 12.11 Soirée et conférence – Les Fleurons du Québec;
- 12.12 Appui à la municipalité de Saint-Robert concernant le réseau Internet haute vitesse et cellulaire;

**13.** Période de questions;

**14.** Affaires nouvelles;

**15.** Questions diverses;

**16.** Clôture de la séance.

1. Ouverture de la séance

Le maire, Denis Marion, ouvre la séance ordinaire à 19h30.

Rés. 2017-11-155 2. Adoption de l'ordre du jour (c.c.)

Sur proposition de monsieur le conseiller Richard Gauthier;  
Appuyée par madame la conseillère Nicole Guilbert;  
IL EST RÉSOLU

QUE l'ordre du jour soit adopté en ajoutant le point 7.15 et tout en laissant le point  
« *Questions diverses* » ouvert.

Adopté à l'unanimité

Rés. 2017-11-156 3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 octobre 2017  
et son suivi (c.c.)

Chaque membre du Conseil ayant reçu une copie du procès-verbal de la séance  
ordinaire du Conseil de la Municipalité du Village de Massueville, tenue le 2 octobre  
2017, la directrice générale et secrétaire-trésorière est dispensée d'en faire la lecture.

Sur proposition de madame la conseillère Ginette Bourgeois;  
Appuyée par monsieur le conseiller Richard Gauthier;  
IL EST RÉSOLU

D'ADOPTER le procès-verbal et le suivi de la séance du 2 octobre 2017 et d'en  
autoriser les signatures.

Adopté à l'unanimité

4. DOCUMENTS DÉPOSÉS (c.c. liste)

Denis Marion, René Lalancette, Nicole Guilbert, Louis Fillion, Ginette Bourgeois,  
Richard Gauthier et Matthieu Beauchemin ont remis leur déclaration des intérêts  
pécuniaires. (c.c. | 10.4.2)

CORRESPONDANCE

1. **M.R.C. DE PIERRE-DE SAUREL** : Transmission du règlement no. 270-17  
constituant un fonds de roulement. (1.8.1/03); - Copie de la résolution no 2017-  
10-382 concernant l'appui à la Ville de Sorel-Tracy pour le prolongement de  
l'autoroute 30 vers l'est. (1.8.1/01);
2. **MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET DE L'OCCUPATION DU  
TERRITOIRE** : Lettre nous informant de la proportion médiane et du facteur  
comparatif du rôle d'évaluation foncière pour l'exercice financier 2018. (1.3.2/07);  
- Courriel nous informant de la disponibilité de documents relatifs à FEPTEU sur  
la page Web du programme FEPTEU. (11.8.2/04);
3. **MUNICIPALITÉ DE SAINT-LOUIS** : Transmission de la résolution no 17-10-136  
concernant l'embauche de l'agent de développement en loisirs en milieu rural.  
(1.2.5 & 7.4.6);

4. **MUNICIPALITÉ DE SAINT-MARCEL-DE-RICHELIEU** : Lettre de remerciement pour l'organisation du tournoi de soccer du 19 août dernier. (1.8.2/01); - Transmission de la résolution no 17-10-187 concernant l'embauche de l'agent en loisirs. (1.2.5 & 7.4.6);
5. **MUNICIPALITÉ DE SAINT-AIMÉ** : Transmission de la résolution 180-10-17 concernant l'embauche d'une ressource en loisirs. (1.2.5 & 7.4.6);
6. **VILLE DE SAINT-OURS** : Transmission de la résolution no 2017-10-248 concernant la distribution des revenus du Parc éolien Pierre-De Saurel. (4.4.7);
7. **U.P.A. RICHELIEU-YAMASKA** : Transmission d'un extrait du procès-verbal du Syndicat de l'UPA concernant la circulation locale des camions agricoles. (3.5.1);
8. **MINISTRE DES TRANSPORTS, DE LA MOBILITÉ DURABLE ET DE L'ÉLECTRIFICATION DES TRANSPORTS** : Lettre nous informant d'une aide financière de 12 000 \$ dans le cadre de l'amélioration de la rue de Varennes. (11.8.2);
9. **INTACT, COMPAGNIE D'ASSURANCES** : Lettre nous informant de la couverture du citoyen et de l'analyse de son dossier. (6.6);
10. **MUTUELLE DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC** : Lettre nous faisant part de certains changements à apporter afin d'améliorer la sécurité des lieux et des bâtiments à la suite de la visite d'inspection. (1.2.2/07);
11. **FABRIQUE DE LA PAROISSE SAINT-AIMÉ-MASSUEVILLE** : Transmission de la résolution no 2017-49 concernant le programme de chauffage d'Hydro-Québec. (7.4.1);
12. **CÉGEP DE SOREL-TRACY** : Détails de la 3<sup>e</sup> facturation. (1.8.2/01);
13. **R.A.R.C.** : Copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 21 septembre 2017. (4.2.1/01);
14. **R.I.P.I.** : Copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 18 septembre 2017. (2.3.7);
15. **R.A.R.C.** : Copie du procès-verbal de la séance du 19 octobre 2017. (4.2.1/01);
16. **FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS** : Invitation à renouveler notre adhésion pour 2018 au coût de 1 069.70 taxes incluses. (1.8.2/01);
17. **MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES ET DE L'ALIMENTATION** : Lettre concernant le fichier des indications de paiement 2018 pour le programme de crédit de taxes foncières agricoles. (11.9.3/01);
18. **CNESST** : Lettre nous informant de nouveaux services dans notre espace employeur. (10.3.3/01);
19. **LES FLEURONS DU QUÉBEC** : Transmission des résultats de la classification horticole de notre municipalité. (6.5.6/01).

## 5. Période de questions

Une période de questions est tenue à l'intention de l'assistance.

## 6. Rapport du maire

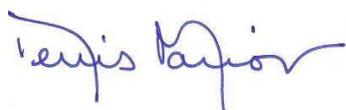
Nous voici aujourd'hui au tout début d'un nouveau mandat. Le nouveau conseil municipal compte des membres qui ont de l'expérience au sein comme à l'extérieur du monde municipal. Je crois que nous sommes équipés pour relever les défis qui s'offrent à nous. Il faut d'ailleurs vous remercier d'avoir accepté que nous puissions poursuivre notre travail.

Le conseil municipal de Saint-Aimé a également été renouvelé et j'ai appelé le nouveau maire, Denis Benoit, pour lui offrir toute notre collaboration, particulièrement pour les dossiers sur lesquels nos deux municipalités travaillent ensemble. Je tiens à redire que nos municipalités collaborent déjà dans plusieurs domaines. On peut penser à nos régies de protection des incendies et d'aqueduc, aux loisirs, à la bibliothèque, au Parc du Carré royal. Nous souhaitons poursuivre la collaboration dans d'autres dossiers qui seront à l'avantage tant des gens de Saint-Aimé que de ceux de notre village. Je me permets d'espérer que nous pourrions entreprendre le projet de l'église pour pouvoir profiter des sommes importantes que le ministère des Affaires municipales pourra nous verser pour la transformer en salle communautaire. De la même façon, il reste du travail à faire pour réaliser éventuellement un regroupement des services de protection des incendies à Massueville, Saint-Aimé, Saint-Louis, Saint-Marcel et Saint-Jude.

Au-delà de ces projets qui requièrent toute notre attention dès maintenant, nous devons également nous atteler à produire le budget de la municipalité pour l'année 2018. Le budget sera d'ailleurs présenté à une séance publique qui se tiendra à la mairie le lundi 11 décembre prochain.

Je tiens à terminer en offrant mes remerciements à Stéphane Brouillard qui a siégé avec nous au Conseil municipal pendant plus de 10 ans et a choisi de se retirer à l'occasion des élections. Il a été un des piliers du conseil et sa participation a été très importante pendant toutes ces années. Nous avons profité de son expérience et de sa compétence. Nous lui sommes tous reconnaissants.

Le maire,



Denis Marion

## 7. VIE COMMUNAUTAIRE ET LOISIRS

### 7.1 Suivi des différents comités

À titre informatif, les membres du Conseil résument les différents développements survenus dans chacun des comités.

Rés. 2017-11-157    **7.2 Nomination d'un représentant municipal à la bibliothèque de Saint-Aimé et Massueville et au CRSBP** (c.c. | 7.8.1 et 1.11.6)

Conformément à l'entente avec le CRSBP Montérégie, la Municipalité s'engage à désigner auprès du CRSBP Montérégie, pour et en son nom, un membre du conseil municipal à titre de Représentant désigné à l'Assemblée générale du CRSBP Montérégie.

EN CONSÉQUENCE,

Sur proposition de monsieur le conseiller René Lalancette;  
Appuyée par madame la conseillère Ginette Bourgeois;  
IL EST RÉSOLU

DE NOMMER Denis Marion en tant que représentant municipal de la Bibliothèque municipale de Massueville et au CRSBP.

Adopté à l'unanimité

Rés. 2017-11-158    **7.3 Approbation des prévisions budgétaires 2018 de la Bibliothèque de Massueville et Saint-Aimé** (c. c. | 7.8.1)

Les membres du conseil prennent connaissance des prévisions budgétaires 2018 de la bibliothèque de Saint-Aimé et Massueville.

Sur proposition de monsieur le conseiller Richard Gauthier;  
Appuyée par madame la conseillère Nicole Guilbert;  
IL EST RÉSOLU

D'ACCORDER une aide financière de 2 000 \$ pour l'année 2018 à la Bibliothèque de Saint-Aimé et Massueville.

Il est entendu que les autres dépenses sont assumées par la municipalité à même le budget 2018.

Afin de donner application à cette résolution, ce montant sera prévu au poste budgétaire de l'exercice financier 2018 « *Aides financières - biblio* » (02-702-30-970-00).

Adopté à l'unanimité

Rés. 2017-11-159    **7.4 Délégué au Comité de développement touristique et culturel (CDTC)** (c.c. | 7.4.1 et 1.11.6)

Sur proposition de monsieur le conseiller Richard Gauthier;  
Appuyée par monsieur le conseiller René Lalancette;  
IL EST RÉSOLU

DE NOMMER Louis Fillion délégué au CDTC, en tant que représentant municipal de Massueville.

Adopté à l'unanimité

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité  
du Village de Massueville  
de la séance ordinaire 6 novembre 2017

3445

Rés. 2017-11-160 **7.5 Délégués au Comité de gestion de la halle et des parcs (CGHP)**(c.c. 17.4.1 et 1.11.6)

Sur proposition de madame la conseillère Ginette Bourgeois;  
Appuyée par monsieur le conseiller Louis Fillion;  
IL EST RÉSOLU

DE NOMMER Denis Marion et Richard Gauthier délégués au Comité de gestion de la halle et des parcs comme représentants municipaux de Massueville, et Kim Pilote comme représentante des citoyen(ne)s pour un mandat d'un an renouvelable.

Adopté à l'unanimité

Rés. 2017-11-161 **7.6 Délégués au conseil d'administration des Loisirs de Saint-Aimé et Massueville**(c.c.17.4.1 et 1.11.6)

Sur proposition de madame la conseillère Ginette Bourgeois;  
Appuyée par monsieur le conseiller Louis Fillion;  
IL EST RÉSOLU

DE NOMMER Denis Marion et Nicole Guilbert délégués au conseil d'administration du Comité des Loisirs de Saint-Aimé et Massueville, comme représentants municipaux de Massueville.

Adopté à l'unanimité

Rés. 2017-11-162 **7.7 Nomination d'un représentant au comité régional de la culture (C.R.C.) de la MRC de Pierre-De Saurel**(c.c.1 1.11.6)

Sur proposition de monsieur le conseiller René Lalancette;  
Appuyée par madame la conseillère Nicole Guilbert;  
IL EST RÉSOLU

DE NOMMER Louis Fillion représentant au comité régional de la culture de la MRC de Pierre-De Saurel, comme représentant municipal de Massueville.

Adopté à l'unanimité

Rés.2017-11-163 **7.8 Délégués au Conseil d'administration de l'Office Municipal d'Habitation (OMH)**(c.c. 1.11.5 & 1.11.6)

CONSIDÉRANT que le conseil d'administration de l'Office Municipal d'Habitation doit être composé de trois représentants municipaux, et ce, pour une durée de trois ans;

Sur proposition de monsieur le conseiller René Lalancette;  
Appuyée par madame la conseillère Nicole Guilbert;  
IL EST RÉSOLU

DE NOMMER Denis Marion, Richard Gauthier et Ginette Bourgeois délégués au conseil d'administration de l'Office Municipal d'Habitation comme représentants municipaux de Massueville, et ce, jusqu'au 31 décembre 2017.

Adopté à l'unanimité

Rés.2017-11-164 **7.9 Délégués au Conseil d'administration de l'Office Municipal d'Habitation (OMH) de Pierre-De Saurel** (c.c. | 1.11.5 & 1.11.6)

Sur proposition de monsieur le conseiller Richard Gauthier;  
Appuyée par madame la conseillère Ginette Bourgeois;  
IL EST RÉSOLU

DE NOMMER Denis Marion, maire, délégué au conseil d'administration de l'Office Municipal d'Habitation de Pierre-De Saurel comme représentant municipal.

Adopté à l'unanimité

Rés.2017-11-165 **7.10 Responsable des questions familiales et des aînés** (c.c. | 1.11.6)

Sur proposition de madame la conseillère Nicole Guilbert;  
Appuyée par monsieur le conseiller Louis Fillion;  
IL EST RÉSOLU

DE NOMMER Denis Marion, maire, responsable des questions familiales et des aînés.

Adopté à l'unanimité

Rés. 2017-11-166 **7.11 Demande d'autorisation du comité des Fêtes de la Saint-Jean-Baptiste de Saint-Aimé et Massueville** (c.c. | 7.5.1)

Les membres du conseil prennent connaissance de la demande du Comité des Fêtes de la Saint-Jean-Baptiste.

Au terme de la lecture,

Sur proposition de monsieur le conseiller Richard Gauthier;  
Appuyée par madame la conseillère Nicole Guilbert;  
IL EST RÉSOLU

D'AUTORISER le Comité des Fêtes de la Saint-Jean-Baptiste de Saint-Aimé et Massueville à :

- Utiliser la halle au Carré Royal entre les rues Cartier et Durocher;
- Occuper le Carré Royal du 21 au 24 juin 2018 au soir;
- Vendre des boissons gazeuses et alcoolisées ainsi que de la nourriture;
- Organiser un bingo au parc du Carré Royal durant les festivités;
- Avoir accès aux rues de la Municipalité du Village de Massueville, y compris la partie sous la responsabilité du ministère des Transports, pour le déroulement des défilés.

QUE le Comité devra préalablement obtenir l'autorisation du Comité de gestion du parc et de la halle et celle de la Municipalité de Saint-Aimé en ce qui concerne les activités se déroulant sous la halle et au Carré Royal, un permis de la Régie des alcools, des courses et des jeux du Québec et l'autorisation du ministère des Transports en ce qui concerne les rues dont il a la responsabilité, et aviser la Sûreté du Québec des dates des événements et du défilé.

Adopté à l'unanimité

Rés. 2017-11-167 **7.12 Demande de la Fabrique pour l'utilisation d'un terrain pour le stationnement**  
(c. c. 17.4.1)

Les membres du conseil prennent connaissance de la demande de la Fabrique concernant l'autorisation d'utiliser le terrain du 207, rue Cartier, afin de permettre le stationnement pour la messe country du 12 novembre prochain et de la messe de minuit du 24 décembre 2017.

EN CONCLUSION,

Sur proposition de monsieur le conseiller Louis Fillion;  
Appuyée par monsieur le conseiller Richard Gauthier;  
IL EST RÉSOLU

D'AUTORISER la Fabrique de la paroisse de Saint-Aimé à utiliser le terrain du 207, rue Cartier afin de permettre aux personnes assistant à la messe country du 12 novembre et à la messe de minuit du 24 décembre 2017 d'y stationner leur véhicule, et ce, conditionnellement à ce que les deux autres propriétaires soient d'accord et que le terrain soit remis en bon état.

Adopté à l'unanimité

Rés. 2017-11-168 **7.13 Signature du contrat de travail de la ressource humaine en loisir** (c. c. 17.4.1 & 1.2.5)

Sur proposition de monsieur le conseiller Louis Fillion;  
Appuyée par madame la conseillère Nicole Guilbert;  
IL EST RÉSOLU

D'APPROUVER le contrat de travail de la ressource humaine en loisir;

D'AUTORISER Denis Marion, maire, à signer pour et au nom de la Municipalité du Village de Massueville le contrat de travail de la ressource humaine en loisir, soit Alex Cloutier.

Adopté à l'unanimité

Rés. 2017-11-169 **7.14 Activité de financement pour Ô Chalet Aimé Massue - location de la salle de l'école** (c. c. 17.4.1)

Richard Gauthier explique aux membres qu'il organise un tournoi de poker dans le but de faire une collecte de fonds pour l'organisme Ô Chalet Aimé-Massue, dont les finances sont présentement précaires. Il demande aussi que la location de l'école, la mise en place et le ménage soient gratuits pour l'occasion.

Sur proposition de monsieur Louis Fillion;  
Appuyée par madame la conseillère Ginette Bourgeois;  
IL EST RÉSOLU

D'ACCEPTER de laisser la salle de l'école gratuitement lors de l'activité de financement qui se tiendra le 18 novembre prochain pour Ô Chalet Aimé-Massue.

Adopté à l'unanimité

Rés. 2017-11-170 **7.15 Autorisation de la signature du cautionnement pour le renouvellement du prêt à Ô Chalet** (c. c. 17.4.1)

Sur proposition de madame la conseillère Nicole Guilbert;  
Appuyée par monsieur le conseiller Louis Fillion;  
IL EST RÉSOLU

D'AUTORISER le maire, Denis Marion, et la directrice générale et secrétaire-trésorière, France Saint-Pierre, à signer le renouvellement du cautionnement pour le prêt d'Ô Chalet Aimé-Massue.

Adopté à l'unanimité

**8. SERVICE INCENDIE ET SÉCURITÉ PUBLIQUE**

Rés. 2017-11-171 **8.1 Délégués au conseil d'administration de la Régie intermunicipale de Protection Incendie Louis-Aimé-Massue (RIPI)** (c.c. 12.3.1 et 1.11.6)

Sur proposition de monsieur le conseiller Richard Gauthier;  
Appuyée par madame la conseillère Nicole Guilbert;  
IL EST RÉSOLU

DE NOMMER Denis Marion, René Lalancette et Ginette Bourgeois délégués au conseil d'administration de la Régie intermunicipale de Protection Incendie Louis-Aimé-Massue (RIPI), comme représentants municipaux de Massueville et que Richard Gauthier soit nommé substitut.

Adopté à l'unanimité

Rés. 2017-11-172 **8.2 Demande de désignation d'un conseiller ou d'un représentant municipal en lien avec le policier parrain de la Sûreté du Québec (SQ)**; (c.c. 12.2.1 & 1.11.6)

Sur proposition de madame la conseillère Nicole Guilbert;  
Appuyée par monsieur le conseiller René Lalancette;  
IL EST RÉSOLU

DE DÉSIGNER le conseiller Louis Fillion à titre de personne-ressource en lien avec le policier-parrain de la Sûreté du Québec affecté à notre territoire.

Adopté à l'unanimité

**9. RÉGLEMENTATION ET LÉGISLATION**

Avis de motion **9.1 Projet de règlement numéro 458-17 modifiant le règlement de zonage numéro 293-91 afin de modifier les normes relatives aux accès aux stationnements et d'autoriser les bâtiments accessoires dans les cours latérales** (c.c. 11.4.2)

Monsieur le conseiller Richard Gauthier donne avis de motion qu'à une prochaine séance sera soumis pour adoption un règlement modifiant le règlement de zonage numéro 293-91 afin de modifier les normes relatives aux accès aux stationnements et d'autoriser les bâtiments accessoires dans les cours latérales.

**9.2 Présentation du projet de règlement numéro 458-17 modifiant le règlement de zonage numéro 293-91 afin de modifier les normes relatives aux accès aux stationnements et d'autoriser les bâtiments accessoires dans les cours latérales** (c.c. | 1.4.2)

Monsieur le conseiller Richard Gauthier présente un projet de règlement modifiant le règlement de zonage numéro 293-91.

Ce projet de règlement a pour objet de modifier les normes relatives aux accès aux stationnements et d'autoriser les bâtiments accessoires dans les cours latérales en augmentant la largeur des accès aux stationnements à 6 mètres dans le cas des entrées résidentielles et d'une largeur maximale de 11 mètres pour une entrée commerciale.

**10. SERVICE D'URBANISME ET DE DÉVELOPPEMENT**

**10.1 Rapport de l'inspecteur en bâtiment - octobre 2017** (c. c. | 6.2.6)

Le rapport du mois d'octobre 2017 est déposé au Conseil.

Rés. 2017-11-173 **10.2 Délégués au Comité consultatif d'urbanisme (CCU)** (c.c. | 6.2.9/01 & 1.11.6)

CONSIDÉRANT que selon l'article 1 du règlement no 306-92, le Comité consultatif d'urbanisme doit être composé de deux membres du Conseil municipal et de 3 personnes choisies parmi les résidents, avec un mandat de deux ans qui peut être renouvelé;

CONSIDÉRANT qu'en tout temps le Conseil peut remplacer un membre du Comité par résolution, la durée du mandat du nouveau membre sera alors égale à la période expirée du mandat du membre remplacé;

Sur proposition de madame la conseillère Ginette Bourgeois;  
Appuyée par monsieur le conseiller Richard Gauthier;  
IL EST RÉSOLU

DE NOMMER Matthieu Beauchemin et Louis Fillion délégués au Comité consultatif d'urbanisme (CCU), comme représentants municipaux de Massueville.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU DE NOMMER Suzanne Lalande, Nathalie Desrosiers et Jacques Richer délégués au Comité consultatif d'urbanisme (CCU), comme représentants des citoyens de Massueville.

Adopté à l'unanimité

Rés. 2017-11-174 **10.3 Délégués au Comité de démolition des immeubles (CDI)** (c.c. | 6.2.9/02 & 1.11.6)

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Massueville a adopté le 1er mai 2006 un règlement sur la démolition des immeubles;

CONSIDÉRANT QUE l'article 14 de ce règlement prévoit qu'un comité de démolition des immeubles doit être formé de trois membres du Conseil pour un an, dont le mandat sera renouvelable;

EN CONSÉQUENCE,

Sur proposition de madame la conseillère Nicole Guilbert;  
Appuyée par monsieur le conseiller René Lalancette;  
IL EST RÉSOLU

DE NOMMER Louis Fillion, Matthieu Beauchemin et Richard Gauthier délégués au  
Comité de démolition des immeubles (CDI).

Adopté à l'unanimité

11. **SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS, D'AQUEDUC ET USINE  
D'ÉPURATION**

11.1 **Rapport du responsable des travaux de voirie et de l'usine d'épuration  
des eaux usées - octobre 2017** (c.c. | 3.2.2/01)

Le rapport du mois d'octobre 2017 est déposé au Conseil.

Rés. 2017-11-175 11.2 **Délégués au conseil d'administration de la Régie d'Aqueduc Richelieu Centre  
(RARC)** (c.c. | 4.2.1 et 1.11.6)

CONSIDÉRANT que le Conseil d'administration de la Régie d'Aqueduc Richelieu  
Centre doit être composé de deux membres de chacune des corporations municipales,  
incluant obligatoirement le maire et un conseiller.

Sur proposition de monsieur le conseiller Richard Gauthier;  
Appuyée par madame la conseillère Ginette Bourgeois;  
IL EST RÉSOLU

DE NOMMER Denis Marion et Nicole Guilbert délégués au conseil d'administration  
de la Régie d'Aqueduc Richelieu Centre comme représentants municipaux de  
Massueville.

Adopté à l'unanimité

Rés. 2017-11-176 11.3 **Adjudication du contrat de déneigement aux 246 et 378, rue Bonsecours à  
Massueville et des bornes d'incendie** (c.c. | 3.3.3/01)

À la suite d'un appel d'offres par invitation pour le déneigement de la cour du garage  
municipal, des entrées de la mairie et des bornes d'incendie, la Municipalité du  
Village de Massueville a reçu 2 soumissions :

Guy Cloutier : 1 100 \$ et 30 \$/h pour déneiger les poteaux d'incendie;  
Yvon Dubé : 1 600 \$ et 90 \$/h pour déneiger les poteaux d'incendie;

EN CONSÉQUENCE,

Sur proposition de monsieur le conseiller Louis Fillion;  
Appuyée par monsieur le conseiller Richard Gauthier;  
IL EST RÉSOLU

DE RETENIR les services du plus bas soumissionnaire, soit Guy Cloutier, pour le déneigement 2017-2018 des 246 et 378, rue Bonsecours et des deux entrées de la mairie, incluant le déblaiement du trottoir, ainsi que le déneigement des bornes d'incendie.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU DE RETENIR les services de monsieur Yvon Dubé pour le déneigement du chemin menant au poste de pompage par la rue Desrosiers.

Adopté à l'unanimité

Rés. 2017-11-177 **11.4 Approbation des dépenses de voirie** (c.c. |11.8.2)

La directrice générale soumet aux membres du Conseil les dépenses engagées pour les travaux de réfection de la rue de Varennes.

Après examen,

Sur proposition de monsieur le conseiller René Lalancette;

Appuyée par madame la conseillère Nicole Guilbert;

IL EST RÉSOLU

D'APPROUVER les dépenses de voirie de 259 181.52 \$ incluant les taxes applicables pour les travaux sur la rue de Varennes.

DE CONFIRMER QUE les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur la rue de Varennes dont la gestion incombe à la municipalité et que le dossier de vérification a été constitué.

Adopté à l'unanimité

Cette dépense sera attribuée au poste budgétaire 03-313-000-00 « **Investissement en immobilisations** - Travaux rue de Varennes et Saint-Nicolas ». À noter qu'un règlement d'emprunt a été approuvé par le MAMOT à cet effet.

Rés. 2017-11-178 **11.5 Décompte progressif no 2 - Travaux d'infrastructures municipales (aqueduc, égouts sanitaires et pluviaux, pavage et bordures) sur les rues de Varennes et Plessis** (c.c. |11.8.2)

CONSIDÉRANT QUE des travaux d'infrastructures municipales (aqueduc, égouts sanitaires et pluviaux, pavage et bordures) sur les rues de Varennes et Plessis ont été exécutés par Danis Constructions;

CONSIDÉRANT QUE les travaux ont été faits en conformité avec les exigences des plans et devis;

CONSIDÉRANT la recommandation de Catherine Tétreault, ingénieure, la surveillante des travaux, relative au décompte progressif numéro 2 en date du 2 novembre 2017;

Sur proposition de madame la conseillère Nicole Guilbert;

Appuyée par monsieur le conseiller Louis Fillion;

IL EST RÉSOLU

QUE le Conseil autorise le paiement du décompte progressif numéro 2 de 259 181.52 \$.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU

DE CONSERVER une retenue de 5 %, représentant un montant de 30454.65 \$, plus les taxes.

Adopté à l'unanimité

Cette dépense sera attribuée au poste budgétaire 03-313-10-000-00 « **Investissement en immobilisations** – Travaux rue de Varennes et Saint-Nicolas ». À noter qu'un règlement d'emprunt a été approuvé par le MAMOT à cet effet.

Le conseiller Richard Gauthier s'absente 2 minutes.

Rés. 2017-11-179

**11.6 Offre de services professionnels pour la préparation des plans, devis et appel d'offres pour la reconstruction de la rue Cartier - programme TECQ**  
(c.c. 11.8.3/01)

Sur proposition de madame la conseillère Ginette Bourgeois;  
Appuyée par madame la conseillère Nicole Guilbert;  
IL EST RÉSOLU

DE MANDATER la firme Tetra Tech QI inc. pour la préparation des plans et devis ainsi que les documents d'appel d'offres pour les travaux de reconstruction de la rue Cartier, entre les rues de l'Église et Royale, incluant le raccordement au réseau d'eau des résidences privées situées à l'est de la rue Royale et l'abandon d'un tronçon de rue, également situé à l'est de la rue Royale.

D'AUTORISER le budget proposé de 17 500 \$, incluant les dépenses admissibles mais excluant les taxes, pour réaliser ce mandat dont les principales activités seront :

- Préparation des plans et devis pour appel d'offres;
- Préparation de tous les documents requis pour soumission et transmission au SEAO;
- Assistance technique lors de la période de soumission;
- Préparation d'addenda, si requis;
- Analyse des soumissions et recommandation de l'octroi du contrat;
- Estimation finale du coût des travaux.

Il est entendu qu'une partie des dépenses est financée par la TECQ.

Cette dépense sera attribuée au poste budgétaire 03-313-10-000-02 « **Investissement en immobilisations** – Travaux rue Cartier ».

Adopté à l'unanimité

Rés. 2017-11-180

**11.7 Mandat à l'arpenteur-géomètre** (c.c. 11.8.3/01)

Sur proposition de monsieur le conseiller Richard Gauthier;  
Appuyée par monsieur le conseiller René Lalancette;  
IL EST RÉSOLU

DE RATIFIER le mandat à Richard Dion, arpenteur-géomètre, à compléter les relevés des rues de l'Église, Durocher et Saint-Louis, dans le but de compléter le dossier sur les travaux de reconstruction de la rue Cartier, pour un montant de 1 000 \$.



**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité  
du Village de Massueville  
de la séance ordinaire 6 novembre 2017**

3454

C1700249	Francis Lapointe-Lamoureux (location école septembre et octobre 2017)....	20.00
L1700130	FondAction (cotisations REER-septembre 2017) .....	450.00
L1700131	Hydro-Québec (600 rue Royale- 27 septembre 2017).....	2 059.13
L1700132	Ministre du Revenu du Québec (remises septembre 2017) .....	3 637.03
L1700133	Receveur général du Canada (remises septembre 2017) .....	1 284.89
L1700134	Fonds solidarité FTQ (cotisations REER-septembre 2017) .....	625.00
L1700135	Desjardins sécurité financière (assurances collectives octobre 2017) .....	971.96
L1700136	Hydro-Québec (378 Bonsecours- 28 septembre 2017) .....	41.92
L1700137	Hydro-Québec (246, Bonsecours - 28 septembre 2017).....	540.16
L1700138	Hydro-Québec (599, Royale - 28 septembre 2017) .....	234.33
L1700139	Hydro-Québec (éclairage public -02 octobre 2017).....	512.78
L1700140	Visa Desjardins - France (poste : cour. recom. journal) .....	294.64
L1700141	Hydro-Québec (rue Varennes- 5 octobre 2017) .....	30.56
L1700142	Hydro-Québec (rue Durocher - 5 octobre 2017) .....	33.27
L1700143	Hydro-Québec (rue Varennes - 6 octobre 2017) .....	36.52
L1700144	Télébec (téléphone usine - 10 octobre 2017).....	93.07
L1700145	Télébec (téléphone bureau - 10 octobre 2017) .....	223.74
L1700146	Télus (cellulaires du 18 octobre au 17 novembre 2017) .....	160.41
L1700147	Fondaction (cotisations REER octobre 2017).....	400.00
L1700148	Ministre du Revenu du Québec (remises octobre 2017).....	3 378.38
L1700149	Receveur général du Canada (remises octobre 2017).....	1 182.25
L1700150	Fonds solidarité FTQ (cotisations REER octobre 2017).....	675.00

**Total : ..... 493 843.24 \$**

Adopté à l'unanimité

**12.2 Dépôt de l'état des activités financières au 31 octobre 2017** (c. c. | 11.3.5)

La directrice générale et secrétaire-trésorière dépose, aux fins d'analyse, l'état des activités financières au 31 octobre 2017.

**12.3 Dépôt du rapport des plaintes**

Aucune plainte n'a été déposée en octobre 2017.

Rés. 2017-11-182

**12.4 Nomination du maire suppléant** (c.c. | 1.11.6)

Sur proposition de monsieur le conseiller René Lalancette;  
Appuyée par monsieur le conseiller Louis Fillion;  
IL EST RÉSOLU

DE NOMMER Richard Gauthier en tant que maire suppléant et de l'AUTORISER à signer les documents, les chèques si nécessaire et de remplacer le maire aux séances du Conseil de la MRC Pierre-De Saurel durant son absence.

Adopté à l'unanimité

Rés.2017-11-183 **12.5 Emprunt temporaire pour le règlement d'emprunt** (c.c. |11.4.3)

CONSIDÉRANT QUE le ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT) a approuvé le règlement d'emprunt no 456-17 au montant de 902 000 \$ en date du 23 août 2017;

CONSIDÉRANT que l'article 1093 du Code municipal du Québec accorde à une municipalité le pouvoir de contracter un emprunt temporaire pour le paiement total ou partiel des dépenses effectuées en vertu d'un règlement d'emprunt;

EN CONSÉQUENCE,

Sur proposition de monsieur le conseiller Richard Gauthier;

Appuyée par monsieur le conseiller Louis Fillion;

IL EST RÉSOLU

QUE la Municipalité du Village de Massueville autorise un emprunt temporaire d'un montant n'excédant pas 902 000 \$ tel qu'il apparaît au règlement d'emprunt numéro 456-17, pour le paiement des travaux de réfection des infrastructures (aqueduc, égouts sanitaires et pluviaux, pavage, bordures, trottoirs) sur les rues de Varennes et Saint-Nicolas;

QUE cet emprunt soit contracté auprès de la Caisse populaire Desjardins Pierre-De-Saurel, remboursable en capital lors du financement permanent du règlement d'emprunt no 456-17, et aux intérêts payables mensuellement.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE le maire ou, en son absence, le maire suppléant, et la directrice générale et secrétaire-trésorière, ou en son absence, la secrétaire-trésorière adjointe, soient autorisés à signer, pour et au nom de la Municipalité du Village de Massueville, tous les documents requis pour donner suite à la présente résolution.

Adopté à l'unanimité

Rés.2017-11-184 **12.6 Formation pour les élus de la Fédération québécoise des municipalités (FQM)**

Sur proposition de monsieur le conseiller Richard Gauthier;

Appuyée par madame la conseillère Nicole Guilbert;

IL EST RÉSOLU

D'AUTORISER René Lalancette, Ginette Bourgeois et Louis Fillion à suivre la formation sur le comportement éthique, au coût de 200 \$ par personne, plus les taxes applicables.

Afin de donner application à la présente résolution, un montant est disponible au poste budgétaire « Frais de déplacements et de représentation » (02-110-00-310-00).

Adopté à l'unanimité

**12.7 Dépôt de la liste des donateurs et rapport des dépenses**

Les membres du conseil remettent à la directrice générale et secrétaire-trésorière la liste des donateurs et le rapport des dépenses.

**Monsieur Matthieu Beauchemin arrive et prend place à 20h45.**

Rés.2017-11-185 **12.8 Adoption du calendrier des séances ordinaires pour l'année 2018** (c.c. | 1.4.1)

CONSIDÉRANT QUE l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le Conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

EN CONSÉQUENCE,

Sur proposition de monsieur le conseiller René Lalancette;  
Appuyée par monsieur le conseiller Louis Fillion;  
IL EST RÉSOLU

QUE le calendrier donné ci-dessous soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2018, qui se tiendront le **lundi, ou le mardi dans le cas d'un jour férié**, et qui débuteront à 19h30 :

15 janvier	3 juillet (mardi)
5 février	13 août
5 mars	4 septembre (mardi)
3 avril (mardi)	1 <sup>er</sup> octobre
7 mai	5 novembre
4 juin	3 décembre

QU'un avis public annonçant le présent calendrier soit publié par la directrice générale et secrétaire-trésorière, conformément à la loi qui régit la municipalité.

Adopté à l'unanimité

Rés. 2017-11-186 **12.9 Gala Excellence agricole de Pierre-De Saurel** (c.c. | 11.3.3)

Sur proposition de monsieur le conseiller René Lalancette;  
Appuyée par madame la conseillère Nicole Guilbert;  
IL EST RÉSOLU

D'ACHETER un billet au coût de 85 \$, taxes, services et pourboires inclus, pour assister au Gala Excellence Agricole de Pierre-De Saurel.

Afin de donner application à la présente résolution, un montant est disponible au poste budgétaire « Frais de déplacements et de représentation » (02-110-00-310-00).

Adopté à l'unanimité

Rés. 2017-11-187 **12.10 Formation de perfectionnement offerte par l'Association des directeurs municipaux du Québec (ADMQ) sur la Loi 122** (c.c. | 10.1/01)

Sur proposition de monsieur le conseiller René Lalancette;  
Appuyée par monsieur le conseiller Matthieu Beauchemin;  
IL EST RÉSOLU

D'AUTORISER la directrice générale et secrétaire-trésorière, France Saint-Pierre, à

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité  
du Village de Massueville  
de la séance ordinaire 6 novembre 2017

3457

participer à la formation de perfectionnement sur la Loi 122, au coût de 522 \$ plus les taxes applicables, qui se tiendra les 7 et 8 février 2018 à Drummondville.

Afin de donner application à la présente résolution, le montant est disponible au poste budgétaire « Frais de déplacements et de représentation » (02-130-00-310-00).

Adopté à l'unanimité

Rés. 2017-11-188    **12.11 Soirée et conférence- Les Fleurons du Québec** (c.c. 16.5.6/01)

Sur proposition de madame la conseillère Ginette Bourgeois;  
Appuyée par monsieur le conseiller Richard Gauthier;  
IL EST RÉSOLU

D'AUTORISER Nicole Guilbert, conseillère, et France St-Pierre, directrice générale et secrétaire-trésorière, à assister au souper et à la conférence des Fleurons du Québec, le mardi 5 décembre 2017, au coût de 290 \$ plus les taxes applicables.

Afin de donner application à la présente résolution, un montant de 145 \$ est disponible à chacun des postes budgétaires suivants : « *Frais de déplacement et formation* » (02-110-00-310-00) : « *Frais de déplacement et formation* » (02-130-00-310-00).

Adopté à l'unanimité

Rés. 2017-11-189    **12.12 Appui à la Municipalité de Saint-Robert concernant le réseau Internet haute vitesse et cellulaire** (c.c. 11.2.1/09)

Sur proposition de madame la conseillère Ginette Bourgeois;  
Appuyée par monsieur le conseiller Matthieu Beauchemin;  
IL EST RÉSOLU

D'APPUYER la Municipalité de Saint-Robert dans sa démarche pour le déploiement d'un réseau cellulaire fiable.

Adopté à l'unanimité

**13. Période de questions**

Une période de questions est tenue à l'intention de l'assistance.

**14. Affaires nouvelles**

Aucune affaire nouvelle n'est abordée.

**15. Questions diverses**

Une période couvrant les questions diverses est tenue à l'intention des membres du Conseil.

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité  
du Village de Massueville  
de la séance ordinaire 6 novembre 2017

3458

Rés.2017-11-190    **16. Clôture de la séance**

Sur proposition de monsieur le conseiller René Lalancette;  
Appuyée par monsieur le conseiller Louis Fillion;  
IL EST RÉSOLU

QUE la présente séance soit levée à 21h12.

Adopté à l'unanimité

---

Denis Marion  
Maire

---

France Saint-Pierre  
Directrice générale et secrétaire-trésorière